

Charte Accueil des stagiaires en situation de Handicap

L'inclusion et la diversité sont au cœur des valeurs de KEEA. Cet engagement se traduit par une volonté d'accueillir et soutenir toutes les personnes, quel que soit leur contexte individuel, y compris celles en situation de handicap.

Chez Kerea, nous nous engageons à être attentifs à vos besoins :

⇒ Analyse des Besoins Individuels

Chaque personne en situation de handicap a des besoins spécifiques. Il est donc primordial de réaliser une évaluation des besoins individuels de chaque apprenant concerné. Cette évaluation permettra de mettre en place des mesures d'adaptation personnalisées pour assurer leur participation et leur réussite.

⇒ Mise en Place d'Aménagements Raisonables

Les aménagements raisonnables sont des ajustements et des adaptations qui permettent aux personnes en situation de handicap de participer pleinement à la formation. Cela peut inclure la mise en place d'infrastructures accessibles, d'outils pédagogiques adaptés, d'interprètes en langue des signes, de formats de cours alternatifs, etc. Ces aménagements doivent être décidés en collaboration avec les apprenants et l'entreprise cliente.

⇒ Bienveillance

Nous veillons à offrir un environnement d'apprentissage inclusif et respectueux de la diversité.

⇒ Une démarche Continue

L'évaluation continue de l'efficacité des mesures d'adaptation mises en place est essentielle. Les retours des apprenants en situation de handicap, ainsi que du personnel, doivent être pris en compte pour apporter des ajustements si nécessaire et pour s'assurer que l'inclusion est véritablement effective.